



Le Saint-Siège

Discours à l'Ambassadeur du VENEZUELA,

*S.E.M. Reinaldo Leandro RODRÍGUEZ*17 décembre 1984*

1. Les paroles que vous avez bien voulu m'adresser en me présentant les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Venezuela près le Saint-Siège me sont particulièrement agréables parce qu'elles me font sentir l'affection des bien-aimés fils de cette noble nation.

Je vous remercie, Excellence, pour cet aimable discours, et, de même, pour le déférent salut que vous m'avez transmis de la part du Président de la République, Son Excellence Monsieur Jaime Lusinchi; et je vous souhaite cordialement la bienvenue, tout en vous assurant de mon appui pour favoriser l'accomplissement de l'importante mission qui vous a été confiée.

Votre Excellence s'est référé aux traditionnels sentiments religieux des Vénézuéliens et, entre autres, de leur stricte adhésion au Successeur de Pierre. Ces sentiments ont depuis longtemps leur configuration externe dans les relations que le Venezuela maintient avec le Siège Apostolique, relations qui concourent à la recherche du bien commun des citoyens qui, dans leur grande majorité, sont en même temps fils de l'Église Catholique.

Nous sommes à la veille de cette date tant attendue où le Successeur de Pierre visitera pour la première fois le Venezuela. J'ai l'ardent désir de rencontrer tous ses habitants, de leur adresser une parole amicale et, en même temps, de mener à bien la mission, que le Christ a confiée à l'Église, d'évangéliser toutes les nations, par la proclamation constante de la Parole Salvifique de Dieu et au moyen du service de la charité, spécialement parmi les plus pauvres, les plus nécessiteux; et saisissant l'occasion pour affermir également et encourager dans leur ministère pastoral les Évêques et les prêtres de cette Église locale.

2. Avec sa mission dans le monde l'Église veut aider chaque être humain à prendre nettement et pleinement conscience de sa propre dignité, à développer sa propre personnalité au sein de la communauté à laquelle il appartient; à être un sujet responsable de ses droits et aussi de ses obligations; à être librement un sérieux élément de progrès économique, civil et moral dans la société dont il est membre. Voilà la plus grande, et première entreprise sans l'accomplissement de laquelle n'importe quelle brusque transformation des structures sociales ne serait qu'un artifice vain, éphémère et plein de risques.

En proclamant et en défendant le bien commun des hommes, l'Église encourage la promotion de toutes les formes de participation des citoyens au développement de la vie publique d'un pays en tant que moyen permettant l'édification d'un monde meilleur. C'est pourquoi il est nécessaire de faire renaître un monde nouveau, plus sain, en plus parfaite harmonie avec les exigences de la nature humaine. Mais ceci ne sera possible que si on édifie la société sur les bases solides de la justice et de la paix et si on évite d'en arriver à des mesures qui sont en contradiction avec la conscience humaine, et surtout avec la conscience chrétienne. Comme je le dis dans mon message pour la Journée de la paix de 1982: «Si la formation d'une société politique a pour objectif l'instauration de la justice, la promotion du bien commun et la participation de tous les citoyens, la paix de cette société ne pourra se réaliser que dans la mesure où seront respectés ces trois impératifs» (n. 9).

3. C'est sur la base de ces sentiments que le Saint-Siège est convaincu que l'Épiscopat, le clergé et les familles religieuses du Venezuela, pourront continuer à réaliser leur mission pastorale et évangélicatrice éducatrice et charitable, collaborant en plus à toutes les initiatives, à tous les efforts que les organisations civiles consacrent à la réalisation du bien commun. De cette manière il sera possible de travailler vraiment en faveur de la paix et de satisfaire les espérances de chaque citoyen, à condition toutefois que cette paix soit faite de justice, qu'elle soit fondée sur l'incomparable dignité de l'homme libre.

En vous confirmant de nouveau Monsieur l'Ambassadeur, ma bienveillance pour l'accomplissement de votre mission j'invoque pour Votre Excellence, pour les Autorités qui vous ont confié cette mission et pour le cher peuple vénézuélien d'abondantes grâces

choisies.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1985 n.5 p.9.© Copyright 1984 - Libreria Editrice Vaticana_*